

# LA REFONTE DES ÉTATS-PROVIDENCE EUROPÉENS : LE TEMPS DE L'ACTION



Yves Bertoncini, Piero Gastaldo, Aart De Geus, Mikko Kosonen, Robin Niblett, Artur Santos Silva, Izabela Styczyńska, Guntram Wolff | *dirigeants des sept think tanks et fondations organisant le Vision Europe Summit (la Fondation Bertelsmann, Bruegel, la Chatham House, la Compagnia di San Paolo, la Fondation Calouste Gulbenkian, l'Institut Jacques Delors et le Fonds d'innovation Sitra) et d'un think tank partenaire (CASE -Center for Social and Economic Research)*

Dans tous les pays de l'Union européenne, l'État-providence a fait l'objet d'un examen rigoureux à la suite de pressions budgétaires et de grandes évolutions de la société. Cette année, l'initiative **Vision Europe** a décidé de se pencher sur l'avenir de l'État-providence, avec pour objectif de formuler des recommandations stratégiques novatrices en vue de garantir la durabilité à long terme des systèmes nationaux de protection sociale. Cette déclaration a été adoptée à l'issue du premier **Vision Europe Summit** qui a eu lieu à Berlin les 17 et 18 novembre 2015, et de la publication de quatre Policy papers sur le sujet.

Les valeurs et normes qui sous-tendent le modèle social européen sont au cœur de ce que signifie « être européen ». Ce modèle social est désormais menacé et donne lieu à un mécontentement politique croissant et à un sentiment d'insécurité sur le plan personnel. Il est urgent de réformer les États-providence et de procéder à leur refonte pour répondre aux besoins du 21<sup>ème</sup> siècle.

Les défis auxquels sont confrontés les États-providence européens sont complexes et transversaux. Il s'agit notamment de pressions sur les finances publiques, de profondes transformations de la société liées au vieillissement de la population, de la concurrence économique mondiale accrue, d'importants mouvements migratoires et du changement technologique déstabilisant, ainsi que des répercussions du changement climatique. Les États-providence doivent également faire face à de nouveaux risques sociaux et répondre aux aspirations croissantes à plus de bien-être et de sécurité sociale personnalisés, ainsi que gérer la nouvelle relation entre bien-être et environnement. Les réponses à apporter doivent être multidimensionnelles et refléter l'ampleur des défis à relever.

Les États-providence ne devraient pas être uniquement considérés comme un coût à supporter. Contrairement aux portraits négatifs que l'on peut en faire, ils sont également en mesure d'investir dans le capital humain et social. Des États-providence bien conçus peuvent promouvoir la croissance durable en Europe et constituer un avantage compétitif. Associée

au principe d'équité, cette stratégie des « investissements sociaux » devrait guider les réformes. A cette fin, nous faisons les recommandations suivantes :

1. **Du partage des risques à l'évitement du risque.** Les États-providence européens doivent passer du principe du partage des risques à celui de l'évitement du risque et souligner davantage leur rôle d'activation, en plus de leur fonction d'indemnisation. Ils peuvent y parvenir en renforçant leur stratégie des investissements sociaux tant au niveau national qu'europpéen. Le capital humain est un atout essentiel et les politiques éducatives sont donc fondamentales. L'apprentissage tout au long de la vie, de l'éducation abordable des jeunes enfants à la formation continue des travailleurs, améliorera l'emploi et diminuera ainsi la pression sur les systèmes de retraite en augmentant le nombre de personnes qui cotisent ; cela permettra de renforcer la résistance individuelle et collective au sein de nos sociétés. Pour les futures générations, l'équité des systèmes de retraite est importante, mais également la qualité et la quantité du stock d'actifs productifs dont elles héritent. De plus, une protection sociale adaptée demeure une nécessité et devrait être conçue de sorte qu'elle maintienne des incitations à travailler. Enfin, des approches novatrices concernant les services et les avantages sociaux sont nécessaires pour sortir de l'impasse dans certains domaines, comme la situation sociale des parents isolés.

2. **De l'État-providence à la société-providence.** Bien que le terme d'État-providence suggère le rôle fort de l'État dans la protection sociale, ce n'est pas le seul acteur à contribuer au bien-être de ses citoyens et il n'est pas toujours le mieux placé pour le faire. Afin de trouver les meilleures solutions dans l'ensemble, l'État-providence requiert de plus en plus des mécanismes de gouvernance collaborative qui puissent soutenir l'évolution simultanée de multiples activités se renforçant mutuellement dans les organisations du secteur public, du secteur privé et du secteur tertiaire. Pour ce faire, l'État doit renforcer son rôle d'« orchestrateur » - qui permet, facilite, supprime les obstacles à une coopération à l'échelle du système et surveille les résultats. Globalement, au lieu des « États-providence », nous devrions commencer à parler de « sociétés-providence ».
3. **Lutter contre les inégalités pour créer un cercle vertueux.** L'Europe doit intégrer deux perspectives sur les inégalités sociales en Europe : les inégalités au sein des États membres et les inégalités entre eux. Nous devons lutter contre les deux. L'Union européenne devrait viser à créer un cercle vertueux au sein duquel la cohésion paneuropéenne et la cohésion nationale se renforcent toutes deux. La cohésion concerne les revenus et l'emploi, mais également d'autres dimensions du bien-être telles que l'accès réparti équitablement aux services de santé ou la participation au processus politique et aux activités culturelles.
4. **Concilier l'équité intergénérationnelle et la durabilité.** La crise économique a creusé l'écart de bien-être entre les jeunes et les personnes âgées. Alors que le chômage des jeunes et les taux de pauvreté des jeunes ont augmenté, les dépenses publiques auparavant consacrées à l'éducation, aux familles et aux enfants sont désormais destinées aux retraités. Pour gérer les enjeux de durabilité, certains pays ont mis en œuvre des réformes des retraites, mais ces dernières ont souvent favorisé les retraités actuels par rapport aux futurs retraités, accentuant l'écart intergénérationnel. Des politiques adaptées de l'État-providence devraient concilier ces enjeux en renforçant l'équité intergénérationnelle dans les régimes de retraite, tout en favorisant leur durabilité financière. Les efforts faits pour assainir les finances publiques ne devraient pas entraîner des baisses disproportionnellement élevées des investissements, de la recherche, de l'éducation ou des aides aux familles et aux enfants.
5. **Supprimer les obstacles à l'insertion sur le marché du travail.** L'Europe a besoin d'un ensemble de stratégies et d'instruments complémentaires qui améliore à la fois la protection sociale et les perspectives d'emploi des ménages ayant de faibles liens avec le marché du travail. Dans un cadre où la qualité de l'emploi est aussi importante que la quantité d'emplois, les gouvernements européens doivent gérer des systèmes du travail dualistes, avec des travailleurs permanents ultra-protégés et des travailleurs intérimaires vulnérables. Des instruments communs de la politique sociale, tels que l'assurance-chômage, l'activation et le salaire minimum, doivent être adaptés à de nouveaux modèles de travail, tant au sein des États membres qu'au niveau de l'UE.
6. **Renouveler la gouvernance de l'État-providence grâce à une meilleure intégration des politiques.** Les États-providence européens sont de plus en plus confrontés à des problèmes qui touchent tous les secteurs de la politique sociale. Pourtant, de nombreux secteurs agissent dans le cadre de leurs propres cloisonnements politiques. Beaucoup des enjeux brûlants auxquels sont confrontés les États-providence, tels que l'évolution démographique ou l'intégration des migrants, ne seront pas résolus sans une intégration des politiques. Pour ce faire, il faut définir la réforme de la gouvernance comme un domaine prioritaire, au même titre que la réforme des politiques socio-économiques.
7. **Clarifier le rôle de l'UE et rendre ses actions complémentaires des politiques sociales nationales.** L'UE devrait intégrer des objectifs sociaux clairs dans sa gouvernance économique et budgétaire, plutôt que de créer un « pilier social » distinct, afin que la dimension économique et la dimension sociale soient sur un pied d'égalité. Sans pouvoir parler de solution unique, il apparaît clairement que l'intégration européenne a créé une aspiration populaire à des normes minimales à l'échelle de l'UE qui évitent un nivellement par le bas. Toutefois, il est important de distinguer le rôle que l'UE peut jouer dans la politique sociale par rapport aux responsabilités essentielles des États membres à fournir des prestations sociales. L'UE devrait jouer un rôle moteur dans les réformes au niveau national, en adoptant notamment une méthode davantage axée sur les résultats.

Cette déclaration a été signée le 18 novembre 2015 à l'occasion du premier Vision Europe Summit à Berlin.

Les signataires sont les dirigeants des sept think tanks et fondations organisant le Vision Europe Summit :

- **Yves Bertoncini**, Directeur, Institut Jacques Delors, France
- **Piero Gastaldo**, Secrétaire général, Compagnia di San Paolo, Italie
- **Aart De Geus**, Président et directeur exécutif, Fondation Bertelsmann, Allemagne
- **Mikko Kosonen**, Président, Fonds d'innovation Sitra, Finlande
- **Robin Niblett**, Directeur, Chatham House, Royaume-Uni
- **Artur Santos Silva**, Président, Fundação Calouste Gulbenkian, Portugal
- **Guntram Wolff**, Directeur, Bruegel, Belgique

et d'un think tank partenaire :

- **Izabela Styczyńska**, Vice-présidente, CASE - Center for Social and Economic Research, Pologne

Sur les mêmes thèmes...

L'ÉCART INTERGÉNÉRATIONNEL CROISSANT EN EUROPE – QUEL RÔLE POUR L'ÉTAT-PROVIDENCE ?

Pia Hüttel, Karen Wilson, Guntram Wolff, *Policy paper n° 149*, Institut Jacques Delors / Vision Europe Summit, décembre 2015

GOUVERNER L'ÉTAT-PROVIDENCE ET AU-DELÀ – DES SOLUTIONS POUR UN MONDE COMPLEXE ET UN AVENIR INCERTAIN

Eeva Hellström et Mikko Kosonen, *Policy paper n° 148*, Institut Jacques Delors / Vision Europe Summit, décembre 2015

INÉGALITÉS SOCIALES EN EUROPE – LE DÉFI DE LA CONVERGENCE ET DE LA COHÉSION

David Rinaldi et Frank Vandenbroucke, *Policy paper n° 147*, Institut Jacques Delors / Vision Europe Summit, décembre 2015

L'ÉTAT-PROVIDENCE EN EUROPE – VISIONS POUR L'AVENIR

Iain Begg, Fabian Mushövel et Robin Niblett, *Policy paper n° 146*, Institut Jacques Delors / Vision Europe Summit, décembre 2015

REDESSINER L'UEM : QUEL PROGRAMME APRÈS LES NÉGOCIATIONS GRECQUES ?

Eulalia Rubio, David Rinaldi et Emmett Strickland, *Synthèse*, Institut Jacques Delors, novembre 2015

INTÉGRATION RÉGIONALE ET COHÉSION SOCIALE : L'EXPÉRIENCE EUROPÉENNE

Eulalia Rubio, *Policy paper n° 138*, Institut Jacques Delors, juin 2015

RENFORCER L'UEM : COMMENT MAINTENIR ET DÉVELOPPER LE MODÈLE SOCIAL EUROPÉEN ?

Sofia Fernandes et Kristina Maslauskaite, *Études et Rapports n° 101*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, novembre 2013

CONCURRENCE SOCIALE DANS L'UE : MYTHES ET RÉALITÉS

Kristina Maslauskaite, *Études et Rapports n° 97*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, juin 2013

Directeur de la publication : Yves Bertoncini • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • L'Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Traduction de l'anglais : Charlotte Laigle • © Institut Jacques Delors

